GROUPE DE TRAVAIL

Nouvelles dynamiques de rénovation des logements

Comment contribuer ?

Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable, a confié le copilotage d'un groupe de travail sur les « Nouvelles dynamiques de la rénovation des logements » à Frédéric Denisart, architecte et à Jean-Pascal Chirat, délégué général du Club de l'amélioration de l'habitat.

Le groupe de travail lance un appel à contributions afin, d'une part, de recenser, sur l'ensemble des territoires, les expériences réussies, publiques et privées, d'accompagnement du particulier pour réaliser des travaux de rénovation ou d'amélioration de son habitat et, d'autre part, de recueillir des idées, des propositions, pour développer et encourager le passage à l'acte de rénovation et mettre en lumière les nouvelles dynamiques d'actions pour la rénovation des logements privés.

CONTRIBUER AU GROUPE DE TRAVAIL

Modalités pour participer :

- **Seuls les contributeurs seront considérés comme membres du groupe de travail** (invitation aux réunions, réception des documents, etc.)

- **Les contributions seront rendues publiques sur le site du Plan Bâtiment Durable dans la rubrique dédiée[1] au groupe de travail**, sauf mention contraire du contributeur

- **Répondre en 4 étapes (détails à la page suivante)**:

❶ S'identifier

❷ Etat des lieux, retours d'expérience

❸ Perspectives

❹ Envoyer votre contribution à : **dynamique.renologement@gmail.com avant le 2 mai 2016**

NB : Après s'être identifié, il est possible de répondre uniquement à l'étape 2 ou à l'étape 3, ou bien aux deux.

La suite du document indique le format que doit prendre la contribution.

CONTACT

- pour toute question, envoyez un mail à : **dynamique.renologement@gmail.com**
- toutes les informations sur le site du Plan Bâtiment Durable : **www.planbatimentdurable.fr**
    - Retrouvez l'ensemble des contributions, les ressources utiles et l'actualité du groupe de travail dans la **rubrique dédiée[1].**

[1] http://www.planbatimentdurable.fr/nouvelles-dynamiques-de-renovation-des-logements-r211.html

1 Vous identifier

Structure :

Nom, prénom :

Coordonnées (mail, téléphone) :

Présentation de la structure :

Contribution publique ? □ OUI □ NON

Votre contribution :

□ Etat des lieux, retours d'expérience

□ Prospective

□ Les deux

2 Etat de lieux et retours d'expériences de la rénovation des logements

Le groupe de travail souhaite recenser l'ensemble des initiatives publiques et privées destinées à inciter les particuliers à entreprendre des travaux de rénovation énergétique et plus largement d'amélioration de l'habitat. A partir d'une analyse exhaustive, il s'agira d'identifier les bonnes pratiques existantes sur le territoire et les mécanismes institutionnels qui conditionnent le succès des programmes mis en place. Le cas échéant, les raisons de l'échec seront précisées.
L'approche spécifique des solutions de travaux de rénovations en site occupé sera également à prendre en considération dans l'objectif de mesurer et comprendre les contraintes pouvant freiner la prise de décisions.

A partir de cette collecte d'informations, le groupe de travail formulera des recommandations et préconisera des bonnes pratiques destinées à alimenter la réflexion des collectivités locales et territoriales qui souhaitent mettre en place des programmes en faveur d'une massification des rénovations du parc résidentiel privé.

Votre contribution se devra d'être la plus exhaustive possible afin de permettre une analyse poussée et une comparaison avec les autres expériences (territoires concernés, financement, données chiffrées sur les bénéficiaires et résultats, raisons du succès ou de l'échec, difficultés rencontrées, préconisations, etc.).

Nous vous proposons de communiquer en annexe de vos contributions les ressources suivantes (qui pourront être publiées sur le site du Plan Bâtiment Durable) :

- Rapports, études, publications, livres, etc. ;
- Guides, posters, dépliants, communiques, présentations, brochures, etc. ;
- Labels, certifications, démarches de qualité, etc. ;
- Projets, constructions innovantes, formations, etc.

3 Perspectives pour de nouvelles dynamiques de rénovation des logements

Si l'étude des bonnes pratiques est une condition déterminante pour parvenir à la massification de la rénovation du parc de logements existant, l'analyse prospective destinée à déterminer de nouveaux stimuli, de nouveaux déterminants, susceptibles d'inciter et d'encourager les particuliers à entreprendre des travaux des rénovation nécessite également d'être pris en considération.

Les retours d'expérience montrent que l'argumentaire de la protection de l'environnement et des économies d'énergie n'est pas à lui seul suffisant pour inciter les particuliers à entreprendre de travaux de rénovation. Le groupe de travail propose de développer un discours et des recommandations articulés autour des notions de qualité d'usage, de confort, de bien-être des occupants et d'adaptation au vieillissement. Une réflexion sur l'amélioration de la valeur patrimoniale et de l'accompagnement financier entre également dans le périmètre du champ prospectif.

Afin de guider votre contribution nous vous proposons de vous inspirer des questions suivantes :

1. Quels sont les éléments déclencheurs et les freins à la réalisation par les propriétaires et les locataires de travaux de rénovation ?

2. Quels sont les différents angles d'approche pour encourager le passage à l'acte de la rénovation de l'habitat ? Lorsque l'on parle de confort, quelles sont les différentes définitions à prendre en compte ? Quelle temporalité ? (Vieillissement de la population)

3. Comment coupler rénovation énergétique et confort ?

4. Quels sont les leviers économiques pour créer une dynamique de rénovation plus forte ? Quels sont les enjeux pour la collectivité, les habitants et les filières professionnelles ?

   L'Habitat est-il un bien de consommation ?

5. Quels sont les nouveaux outils et les nouvelles dispositions à mettre en œuvre pour inciter les particuliers à rénover leur logement ?

6. Quelles sont les spécificités de l'habitat individuel et celles de l'habitat collectif quant à la prise de décision de travaux ? Quels sont les contraintes et les leviers d'action ?

4 Nous envoyer votre contribution avant le 2 mai 2016

Envoyer votre contribution à l'adresse : **dynamique.renologement@gmail.com**